

AS+

actualités sociales
hebdomadaires

Janvier 2022

HEBDOMAIRE
numéro 112

ÉTABLISSEMENTS

ÉTAT DES LIEUX

Pour une approche centrée
sur la personne
Par Judith Molloy,
psychologue clinicienne
p. 12-17

SUR LE TERRAIN

Liberté conditionnée
Par Marcel Fless,
formateur et écrivain
p. 26-27

MISE EN PERSPECTIVE

Une méthode
en changement de regard
et une vigilance accrue
Par Kristina Lefevre,
vice-présidente du CCSE
p. 40-41

La liberté d'aller et venir

Trouver l'équilibre juste

Des sorties adaptées et personnalisées

J'occupe le poste de monitrice éducatrice dans un foyer d'hébergement qui accueille des adultes en situation de handicap travaillant en Esat. Le foyer, comme tous les établissements du secteur, doit s'adapter aux besoins des personnes en continuelle évolution, mais aussi à la société qui tend à être de plus en plus inclusive.

OUVERTURE PROGRESSIVE. Il y a plus de quinze ans, une grille permettait d'entrer et de sortir du foyer après s'être identifié auprès des professionnels. Un code était nécessaire pour que les personnels puissent prendre leur poste. Cette grille est depuis près de quinze ans « ouverte », et le digicode n'est plus utilisé. Toutefois, elle est restée fermée la nuit pendant encore de nombreuses années. Et, peu à peu, les surveillants de nuit ne l'ont plus refermée, non pas par commodité mais par réflexion. Ce détail n'a rien d'anodin. L'image est d'ailleurs importante d'un point de vue éducatif : on ne retient personne et toutes et tous sont libres d'aller et venir. Voici pour l'environnement. Pour autant, nous avons besoin de base de travail cherchant avant tout l'adhésion de la personne dans son projet personnalisé. Les modalités de se rendre à l'extérieur (de l'établissement) sont donc stipulées à la personne après avoir fait l'objet d'une évaluation éducative validée par l'équipe pluridisciplinaire. On peut alors y trouver plusieurs notions comme :

- » peut sortir dans le village seul ou accompagné ;
- » peut se rendre dans la ville la plus proche avec accompagnement éducatif ou non ;
- » peut prendre le train ou tout autre moyen de transport pour se rendre en famille parfois hors département ou région.

PLUSIEURS CAS DE FIGURE. Certains résidents, considérés comme fragiles par rapport à des addictions, ont besoin d'être



» La grille d'entrée est ouverte depuis quasiment quinze ans.

MANUELA DEPARIS

accompagnés par un professionnel durant un laps de temps, afin de contrôler leurs pulsions quant à la consommation de produits interdits au niveau médical. D'autres sont en possession du permis de conduire, propriétaires d'une voiture, d'un scooter ou d'un vélo. Ils peuvent alors demander le réexamen de leurs projets personnalisés afin de sortir plus librement. Le projet est validé avec la personne, le référent éducatif, la direction, le mandataire judiciaire et/ou la famille en concertation et

DÉPART DÉFINITIF

À plusieurs reprises, des usagers ont voulu quitter le foyer de façon définitive. C'était moins le cas il y a dix ans, mais aujourd'hui le champ des possibles s'ouvre. Après des échanges avec la direction et l'équipe éducative, nous évoquons les points à travailler pour être, dans une certaine mesure, en sécurité sur l'extérieur. Il est toutefois important de garder à l'esprit que nous n'avons pas le droit de retenir les personnes contre leur volonté. Leur sortie nous semblait fragile, nous leur signifiions que celle-ci se fera sans notre accompagnement car elle n'est pas préparée. Nous ne les lâchons pas, mais nous n'imposons pas non plus le travail à mettre en place

pour quitter l'établissement. Ainsi, nous cherchons à ce que la personne se rende compte de la réalité de ce qu'est une vie en autonomie. Gérer l'administratif, les rendez-vous médicaux et la prise de traitements, se rendre chaque jour au travail, savoir se tourner vers le bon interlocuteur... autant d'éléments qu'ils devront maîtriser, sans filet, comme c'est le cas au foyer. Notre position de retrait est juste une préparation à ce qu'attend la personne sur l'extérieur. Pour ceux qui souhaitent être accompagnés à l'extérieur, des outils sont mis en place. Les démarches se font dans un premier temps ensemble afin d'évaluer la capacité

à le faire seul ou pas. Une prise de contact avec des services de type SAVS (service accompagnement à la vie sociale) peut être effectuée et la demande d'orientation est réalisée si l'usager est d'accord. Les échanges avec les mandataires judiciaires se font ensemble. De jeunes personnes voient leur orientation en foyer d'hébergement comme des décisions injustes. Elles revendiquent alors le désir de quitter la vie en collectivité qui leur a seulement permis de ne pas être à la rue. Leur passage peut être transitoire, mais il appartient à tous d'en faire un passage riche d'enseignements humains.

avec cohérence. Un document doit être renseigné lors des demandes de sortie. Il nous permet d'avoir connaissance de l'heure de départ, de celle du retour, du lieu de la sortie, ceci dans le but d'intervenir ou de venir en aide en cas de difficultés et non de contrôler leurs allées et venues. Un protocole lié aux différents moyens de circulation est mis en place et signé par le résident afin de le sensibiliser aux règles si allégées soient-elles. L'accueil dans ce type de structure doit être un minimum « contrôlé » pour la sécurité des personnes. Les résidents, dans un contexte de loisirs, peuvent donc tester la socialisation en extérieur et nous l'encourageons. Les règles de vie au foyer doivent être les mêmes à l'intérieur qu'à l'extérieur. À savoir : la politesse, le respect, etc. Ce qui prend tout

son sens lorsque l'on s'y tient auprès de personnes inconnues. Les usagers ont donc le droit (et sont d'ailleurs encouragés à le faire) de s'inscrire dans des clubs de sport collectifs ou individuels. L'intégration à un groupe, à une équipe est alors positive dans le sentiment d'appartenance à une communauté. Certaines personnes peuvent se sentir tout à fait à l'aise et demandent ainsi à sortir chaque week-end. Pour d'autres, cela peut être plus délicat et ils préfèrent donc profiter des sorties éducatives (collectives ou individuelles) pour ne pas générer d'angoisses face à l'inconnu. C'est donc du cas par cas. Selon chaque personnalité, chaque étape de la vie, sachant que toute situation peut changer. Les équipes sont là pour accompagner, écouter et encourager les résidents à s'ouvrir vers l'extérieur.